

PLACE AUX COMPAGNIES 2023

SOUTIEN A LA PRODUCTION DU SPECTACLE VIVANT EN REGION



AVANT PROPOS

Il s'agit de mettre en perspective les projets communs aux scènes de la ville d'Aubagne La Distillerie, Le Théâtre Comœdia, la médiathèque Marcel Pagnol et l'Espace Art et Jeunesse et d'autres associations culturelles (Cercle de l'Harmonie,...)

Concernant la création théâtrale, ces lieux œuvrent depuis longtemps à accueillir, accompagner et produire des spectacles de qualités, dans une entente et un partage toujours avoué par le public, dans le respect de l'identité propre de chacun de ces entités culturelles.

L'aide à la création théâtrale de La Distillerie se fonde sur la mise à disposition du lieu de création en ordre de fonctionnement technique, logistique, avec un soutien technique, administratif et de communication.

Dans le cadre de la mise en place des résidences de travail, La Distillerie ouvre son lieu au travail de création de quatre compagnies de la Région PACA.

Le projet du Théâtre Comœdia est d'apporter, dans cette dynamique, une plus value qui renforce le sens de l'aide, de l'accompagnement et de la circulation des œuvres.

Dans le cadre de sa saison 2021- 2022 Le théâtre a programmé trois créations régionales.

La médiathèque, forte de son rapport aux écritures contemporaines, recevra cette année encore des lectures de compagnies qui sont en recherche ou en phase expérimentale dans un rapport à un texte choisi.

Cette édition se verra exportée sur l'ensemble du territoire régional.

En effet, fort de ses partenariats depuis 2016, Place aux Compagnies s'épanchera sur d'autres structures, notamment Le Théâtre Comœdia (Aubagne), Le Théâtre Antoine Vitez (Aix-En-Provence), Le Théâtre De La Joliette (Marseille), La Gare Franche - LE ZEF (Marseille), Le Théâtre Du 3bisf (Aix-En-Provence), Le Vélo Théâtre (Apt) Le Comptoir De La Victorine (Marseille), Le Badaboum Théâtre (Marseille), La Friche - Belle De Mai (Marseille), Théâtre du Bois de l'Aune (Aix-En-Provence), Théâtre du Rond Point (Valréas), Théâtre Massalia (Marseille).

Riches de leurs expériences, ces structure contribueront à parfaire l'événement dans une volonté de mener à terme les objectifs de ce dispositif de soutien à la production, à savoir une mise à disposition d'un espace de travail durant une semaine avec une participation financière de 2 000€ à 3000€ pour les résidences de créations et de 500€ pour les lectures et mises en espace de textes en cours d'écriture..

Ainsi nous pourrons ensemble élargir nos champs d'action envers la création et la production du spectacle vivant, soutenir des compagnies émergentes ou reconnues et dans un temps donné, permettre aux spectateurs de découvrir proche de chez eux des projets de création dont l'intérêt artistique est reconnu par ces mêmes théâtres qu'il ou non l'habitude de fréquenter.

Toutes ces créations, ces représentations et ces rencontres doivent déjà, en termes de fréquentation, de reconnaissance et d'intérêt, profiter de l'impact de PLACE AUX COMPAGNIES.

ARGUMENTS

Les structures culturelles aubagnaises, dans un échange et une réflexion autour de la création théâtrale, de la production et de la diffusion dans le secteur du spectacle vivant, souhaitent identifier et partager de manière plus visible cette réflexion au sein d'un événement ambitieux, et qu'il devienne en se pérennisant, un point de repère fort et un rendez-vous annuel reconnu sur le territoire local et régional.

Il faut d'abord souligner l'intérêt que portent les institutions à ce type d'action, du fait de la recherche d'une synergie entre des structures culturelles à l'échelle d'un territoire, qui ont la volonté de se mettre de façon encore plus efficace au service de la création théâtrale et des compagnies de la région.

Ce projet est à la fois le résultat d'une expérience de travail de près de 15 ans et d'un dialogue permanent entre ces lieux culturels et artistiques. Nous continuons ainsi la réflexion que nous avons depuis tout ce temps sur un dispositif singulier entre la création et la diffusion. Nous mettons des moyens en commun pour aller plus loin encore afin de répondre à l'attente des compagnies de théâtre tout en permettant à La Distillerie de trouver une dimension et des moyens nouveaux pour conforter sa mission de lieu de fabrique, d'outil de création pour les artistes régionaux.

Les compagnies de théâtre, entretiennent le plus fréquemment un rapport direct avec les lieux de diffusion. Que ce soit pour présenter leurs spectacles ou chercher un espace qui puisse les accueillir en résidence pour les créer.

Nous avons sans doute à Aubagne cette chance d'avoir un équipement dont l'activité principale est tournée vers le travail des compagnies et la création.

On ne saurait décrire tout l'intérêt et le service précieux que cela représente pour des compagnies en recherche d'interlocuteurs à l'écoute de leurs projets et qui de plus offrent un espace où les réaliser.

Dans cette dynamique, le partenariat de La Distillerie avec ces autres structures aubagnaises est une plus value qui renforce le sens de l'aide, de l'accompagnement et de la circulation des créations.

De l'expérience de ces échanges, la programmation de créations au théâtre, les initiatives telles que Les Goûters des Créations co-organisés par La distillerie et le Cercle de Midi, ou les rencontres entre programmeurs et compagnies qui ont fait l'objet à La Distillerie de plusieurs éditions ces dernières années, nous poussent à une cohérence et une lisibilité nouvelles dans ce domaine.

Plus localement, la bourse d'aide à la création à laquelle peuvent prétendre les compagnies aubagnaises, est un atout supplémentaire qui valorise notre démarche d'accueil et d'accompagnement commun et partagé.

Il est tout à fait concevable que dans un proche avenir, *Places aux Compagnies* et ce dispositif d'aide à la création se retrouve et invente de nouvelles perspectives de production et de diffusion.

OBJECTIFS

Soutenir et accompagner les compagnies professionnelles de théâtre et du spectacle vivant dans leur démarche de création et de diffusion.

- Donner du sens et du contenu au rapprochement des Scènes d'Aubagne et plus largement aux différents réseaux existant sur le territoire départemental et régional.

- Etre plus performant dans le domaine de l'accompagnement de l'aide et de la diffusion du théâtre et de la création régionale, de son ouverture vers tous les publics.

- Donner une autre dimension au projet de La Distillerie comme lieu de création dans le domaine du spectacle vivant en lui permettant d'acquérir une plus grande reconnaissance et des moyens à la hauteur de son rôle incontournable aujourd'hui.

- Faciliter les croisements entre toutes les pratiques artistiques du spectacle vivant.

DESCRIPTION DES DIFFERENTES ACTIONS ENVISAGEES

Accueils de compagnies émergentes et de compagnies professionnelles confirmées par une reconnaissance artistique.

Résidence de création de 7 jours maximum avec une restitution publique du travail effectué à La Distillerie. Accompagnement à la diffusion en région avec les structures partenaires du projet.

Accueil des productions en première de création au Théâtre Comœdia avec une présence au plateau de 3 jours et un accompagnement technique et logistique, dans le cadre de la manifestation *Place aux Compagnies* et de sa programmation saisonnière.

Accueil de lectures publiques en lieu La Médiathèque Marcel Pagnol. Travail en amont avec un comité de lecture. Mise en dynamique des choix de textes d'auteurs contemporains.

Les rencontres professionnelles, tables rondes, et autres échanges avec le public auront lieu dans les lieux partenaires. Ce sont des moments importants pour les professionnels. Ils donnent la possibilité de rencontrer les diffuseurs et les producteurs, d'avoir un échange avec le public, d'entendre les avis de tous et ainsi pouvoir affirmer un travail de qualité pour la suite de leurs travaux.

MONTANT ET FORME DE L'ACCUEIL DES COMPAGNIES THEATRALES

Cette intervention financière se fera sous forme d'un forfait hebdomadaire d'un montant compris entre 2 000€ et 3 000€ par compagnie présentée sous convention d'accueil payée à la prestations sur présentation de facture de la part de la compagnie accueillie à La Distillerie. Cette prise en charge n'est pas obligatoire si la compagnie présente des exceptions de gestion administrative.

Le montant peut éventuellement se déterminer en fonction des dossiers artistiques et de la somme allouée par spectacle au coût plateau de la restitution. (Nombre d'acteurs, équipe technique, etc.)

Seules les créations en cours peuvent y prétendre.

Les petites formes, lectures et autres événements ne pourront pas bénéficier de cette intervention financière mais éventuellement percevoir des fonds sous formes de défraiements ou achats de prestations particulières à hauteur maximum de 500€ par projet.

Le Théâtre Comœdia mettra à disposition le plateau et un soutien technique et logistique. Une intervention financière se fera à hauteur de 2 000€. Il interviendra aussi dans la communication de l'événement, et des choix artistiques sur l'ensemble de la manifestation.

Enfin, le Théâtre Comœdia interviendra dans le cadre des contrats de cession qu'il aura alors avec les Compagnies sur la saison suivante et hors la période de l'événement.

CHOIX ARTISTIQUE ET PROJET PARTAGEE

Le choix et le suivi des compagnies retenues dans le cadre de l'événement sont assurés par la direction artistique de La Distillerie.

La mise en commun des expériences et des qualifications individuelles pour la mise en œuvre d'une expertise partagée et valorisée pourra s'exercer, à terme, dans le cadre d'un comité d'expert, regroupant en son sein des professionnels du spectacle, des représentants du service public, des artistes partenaires de la structure, des spectateurs.

Nous créons ainsi une synergie avec tous les acteurs culturels, le public et les artistes sur la Ville.

Dans l'intention d'un accompagnement sérieux des compagnies choisies, un comité d'évaluation est mis en place pour une meilleure synthèse de la démarche et par conséquent un moyen d'optimiser ce dispositif sur le dernier trimestre de l'exercice.

La possibilité d'associer les adhérents de ces structures partenaires à l'animation du réseau, au repérage et à la mise en œuvre de projets transversaux se rapportant directement aux projets de création retenus est envisagée. (Ateliers, stages, interventions en milieu scolaire, rencontres avec les artistes sur le temps de la résidence)

Enfin, l'objectif est d'accompagner les membres et acteurs dans cet événement avec l'organisation de tables rondes et de rencontres qui sont des moments privilégiés pour aborder des problématiques spécifiques de la création, de la production et de la diffusion dans le domaine du spectacle vivant sur le territoire régional.

AIDE AUX COMPAGNIES *

Les compagnies choisies dans le cadre de *Place aux Compagnies* comporteront les arguments globaux suffisants, dans le souci d'affirmer notre volonté de toujours donner au public des productions de qualité. (Adresse, note de mise en scène, choix de l'auteur, l'écriture, les choix dramaturgiques, budgets, partenaires de productions et de diffusions confirmées et/ou envisagées)

Dans la mesure où le montant de la subvention ou des subventions accordées par les institutions partenaires aux compagnies et dans le cas où La Ville d'Aubagne couvre plus d'un tiers du budget de production de ladite création, la première représentation devra se faire impérativement sur le territoire de la commune d'Aubagne, sauf indisponibilité des lieux aux dates convenues.

Dans le cas d'une programmation au Théâtre Comoedia, au moins une présentation de travail à La Distillerie aura été vu auparavant et ce qui n'induit en aucun cas une logique de diffusion au théâtre. Les choix de ces compagnies sont respectivement émis par les partenaires.

**Les compagnies de théâtre reconnues professionnelles au sens de l'article 762-1 du Code du travail
Leur activité de création et de diffusion doit être régulière, suivie et reconnue par au moins un engagement d'une des institutions partenaires.
Le soutien des projets n'est pas assujéti à un financement des autres partenaires notamment les comités d'experts du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Etat - DRAC.*

MISE EN RESEAU AVEC LES STRUCTURES SOCIALES ET CULTURELLES DE PROXIMITE

L'idée de développement théâtral ou artistique au niveau d'une collectivité s'entend comme une volonté politique de créer les conditions les plus favorables aux artistes qui désirent avoir une action dans ce domaine et sur un territoire donné.

Ce principe de résidence de courte durée n'est pas exclusif des actions de soutien à la création régionales voire nationales des grands équipements culturels soutenus par l'Etat qui œuvrent sur le territoire métropolitain.

Il devient alors important que tous les moyens offerts aux actions culturelles locales participent de l'aide à la vie artistique locale et à la vie culturelle en général sur ledit territoire.

Il s'entend alors que La Distillerie comme cela se fait depuis près de 20 années, soit essentiellement au service des compagnies et du théâtre local et régional, que les responsables d'équipement social et culturel de proximité (maisons de quartier, associations culturelles, lieux privés, espace public) prennent en compte ces compagnies dans leur travail de sensibilisation auprès des publics des secteurs communautaires dans le domaine de la création comme dans le domaine de la diffusion.

Les compagnies de théâtre de la région auront, dans la dynamique de l'aide à la création, un intérêt notoire dans l'expansion de leur travail vers les structures culturelles environnantes. Un rapport au public plus concret, des interventions publiques avec le soutien de ces mêmes structures pendant le temps de création en résidence. Ceci amènera le spectateur à découvrir sur plusieurs temps forts les artistes en création et ce, tout au long de l'événement.

Dans la phase finale de création de son spectacle, la compagnie touchera alors une grande partie du public déjà informé au sein de la manifestation *Place aux Compagnies*. Un suivi plus concret donc du spectateur sur les projets de création qu'ils pourront alors voir sur d'autre plateau de la région, ou ici dans notre ville.

La mise en réseau avec les structures culturelles locales et au même titre que le partenariat avec les structures régionales, sera alors fondé sur le principe de l'accueil ou/et l'accompagnement de ces compagnies, et ancrera les relations de ces structures sur des perspectives de diffusions dans le souci d'une gestion des dépenses partagées (soutien à la production).

LA COMMUNICATION – RELATIONS PUBLIQUES

En terme de communication, cet événement doit être avant tout populaire. Les choix seront pris en respectant tout d'abord la notion de la culture pour tous. Nous partons sur le principe du tout public sans thématique précise ou d'une recherche élitiste quelconque. Il s'agit avant tout de mettre en perspective les notions de création et de diffusion de spectacles de théâtre dans un temps fort ou tous, l'artiste et le public, le professionnel et l'amateur, le politique et le culturel, l'art et l'économie, et tout ce qui aujourd'hui touche au quotidien notre perception du monde, sera mis en avant durant ces trois semaines.

Une communication claire, à la portée de tous et très repérable dans sa charte graphique.

Nous éditerons des tracts dépliant et une affiche avec une distribution prévue sur l'ensemble de la région SUD.

Sur le plan média, nous utiliserons les moyens de chaque structure et mettront en commun nos informations liés à l'événement et diffusées la communication sur un large panel (abonnés, adhérents, public, partenaires culturels, institutions)

Nous mettrons aussi à contribution les réseaux sociaux, ainsi que les plateformes d'informations culturelles. Nous tenons à ce que tous les partenaires du projet communiquent sur cet événement au sein même de leur dispositif de communication.

Nous nous tournerons aussi vers les chaînes de télévision comme France3 Provence-Alpes et édition locale, La Chaîne Marseillaise, France Bleue Provence.

Nos radio partenaires comme radio Grenouille, radio Zinzine, France net Info et d'autres annonceront et suivront l'événement.

Une attention particulière sera donnée à la relation avec la presse locale, régionale et nationale.

La culture passe beaucoup par la rédaction d'articles critiques ou d'annonces et leurs diffusions avec la lecture qu'en fait le public. Il y aura donc un nombre de partenaire presse à atteindre si nous voulons que *Place aux Compagnies* s'intègre dans le paysage culturel.

Concernant les relations publiques, Chaque lieu mettra à contribution ses adhérents et son personnel pour que nous puissions informer aussi les aubagnais qui n'ont pas l'habitude d'assister à ce genre de manifestation.

La période et la durée de l'événement nous permettent de faire un travail de médiation dans les maisons de quartier, créer des rencontres et mettre en place des interventions sous forme de stages ou d'ateliers.

Ayant deux créations jeune public en résidence, nous mettront un accent sur des actions culturelles au sein des écoles et des collèges.

LES PARTENAIRES

Théâtres et lieux

Le Théâtre Comœdia (Aubagne), Le Théâtre Antoine Vitez (Aix-En-Provence), Le Théâtre De La Joliette (Marseille), La Gare Franche - LE ZEF (Marseille), Le Théâtre Du 3bisf (Aix-En-Provence), Le Vélo Théâtre (Apt) Le Comptoir De La Victorine (Marseille), Le Badaboum Théâtre (Marseille), La Friche - Belle De Mai (Marseille), Théâtre du Bois de l'Aune (Aix-En-Provence), Théâtre du Rond Point (Valréas), Théâtre Massalia (Marseille) ...

Institutions



Structures et associations



Fondations & privés



Medias / Web



CONTACTS

La Distillerie – Lieu de création théâtrale
22 rue Louis Blanc – 13400 Aubagne

04 42 70 48 38 / 06 19 36 30 53

Web > <https://ladistillerieaubagne.fr>
Email > la.distillerie13@free.fr